

ARRONDISSEMENT DE LIEGE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS**

PROVINCE DE LIEGE

**DU CONSEIL COMMUNAL**

**COMMUNE DE BASSENGE**

N° Postal : 4690

SEANCE PUBLIQUE DU :17/01/2013

---

Sont présents :

Mr **J. PIETTE Bourgmestre** Président.

Mme, Mrs **V. HIANCE, J. BRUNINX, F. HEPTIA, Ph. KNAPEN** - Echevin(e)s.

Mmes, Mrs **P. SLEYPENN J. VAN DER WIELEN, M. MALHERBE, Ph. DEFRAIGNE, M.A.**

**SIMON, R. DECKERS, A. ROYER, Ch. SORTINO, B. BODSON, C. VRIJENS, S.**

**DEBRUS, A. MARX, C. THOMASSEN, F. LENAERTS** - Conseiller(e)s.

Mr **J. TOBIAS** - Secrétaire communal.

---

**PROGRAMME DE POLITIQUE GENERALE CONFORMEMENT A L'ARTICLE L 1123-27 DU CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE ET DE LA DECENTRALISATION**

Le Conseil communal,

Considérant que le Collège communal, conformément à l'article L1123-27 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation doit soumettre au Conseil communal, dans les trois mois après l'élection des échevins, un programme de politique générale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ;

Vu l'article L1122-30 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation : Le Conseil règle tout ce qui est d'intérêt communal ; il délibère sur tout autre objet qui lui est soumis par l'autorité supérieure. Les délibérations du Conseil ne doivent être approuvées par l'autorité de tutelle que dans les cas formellement prévus par la loi ou le décret.

Vu le Programme de Politique générale présenté par la majorité, à savoir :

**« Commune de BASSENGE**

**Programme de Politique générale**

**2012 - 2018**

Collège Communal 2012 - 2018

Josly PIETTE : Bourgmestre.  
Police, Travaux, Mobilité,  
Cimetières, Plan Communal, Développement  
Rural (P.C.D.R.).

Valérie HIANCE : 1<sup>ère</sup> Echevine.  
Jeunesse, Famille, Sport, Vie associative, Plan de  
Cohésion Social (P.C.S.),  
Emploi et Développement économique.

Julien BRUNINX : 2<sup>ème</sup> Echevin.  
Tourisme, Culture, Aînés,  
Petit Patrimoine, Anciens Combattants.

Fabienne HEPTIA : 3<sup>ème</sup> Echevine.  
Etat civil,  
Urbanisme, Aménagement du Territoire,  
Agriculture, Carrières, Rivières,  
Energie, Climat, Logements.

Philippe KNAPEN : 4<sup>ème</sup> Echevin.  
Finances, Personnel communal, Environnement,  
Informatique, Information,  
Propriétés communales.

Paul SLEYPENN : Président du CPAS.  
Politique de la Santé et des Personnes handicapées,  
Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.), Agence  
Immobilière Sociale (A.I.S.).

### **Josly PIETTE**

#### Vie en société et sécurité.

Le mieux-vivre ensemble passe d'abord par le respect des normes de vie en société et par la sécurité. La sécurité est l'affaire de tous. Telle est la conviction du cdH.

Notre commune doit donc bénéficier de services performants liés à la sécurité.

Concrètement :

- *Tenir à jour nos plans d'urgence locaux sur base de la gestion des risques que nous connaissons à ce jour :*
  - *Inondations.*
  - *Coulées de boue.*
  - *Hivers rigoureux et déneigement.*
  - *Tempêtes.*
  - *Incendies.*
- *Renforcer notre police de proximité et la notion d'agent de quartier afin de favoriser le dialogue avec les habitants et les écoles.*
- *Installer aux endroits sensibles des caméras de surveillance.*
- *Intensifier la lutte contre les infractions environnementales.*
- *Appliquer strictement et dans les plus brefs délais des amendes administratives.*
- *Faire en sorte que nos cortèges de carnaval respectent l'esprit de notre folklore carnavalesque.*
- *Favoriser la médiation afin de prévenir les conflits de voisinage.*
- *Consacrer, chaque année, une séance du Conseil communal à la sécurité, au plan zonal de sécurité, au travail de notre police.*

### Gouvernance communale :

*Montrer l'exemple !*

*Pour nous, tous les élus doivent respecter les lois et nos concitoyens.*

*Avec ces principes essentiels :*

- *Efficiencie*
- *Ethique*
- *Transparence*
- *Proximité*

**But :**

*Répondre au mieux aux attentes de notre population mais également aux exigences du développement durable.*

**Défi :**

*Développer une citoyenneté responsable en mettant l'accent sur une information objective, complète, pertinente, compréhensible*

et accessible.

## Travaux

Les travaux importants des prochaines années concerneront presque exclusivement les travaux d'égouttage et de réfection de voiries.

La lutte contre les eaux de ruissellement et les coulées de boues sera poursuivie. Malgré l'efficacité des mesures déjà prises, d'autres « points noirs » sont apparus et nécessiteront de nouvelles interventions.

Outre ces gros chantiers, le cadre de vie de nos concitoyens reste notre préoccupation. Le service Travaux devra donc poursuivre la création de trottoirs, le recouvrement des fossés à ciel ouvert, le curage régulier des avaloirs, le balayage des voiries, la remise en peinture des ponts et abribus, le montage et le démontage des tentes et chapiteaux loués aux différentes associations.

Pour les appels d'offres publics, intégrer dans les cahiers spéciaux des charges des clauses environnementales et sociales.

## Mobilité

### **A pied :**

Revitaliser l'espace public rue par rue, quartier par quartier, pour favoriser une vie de qualité et une dynamique de rencontre.

Ainsi, il faut :

- Continuer l'aménagement des voiries de qualité, en tenant notamment compte de l'aspect paysager. Dans ce cadre, une attention particulière sera apportée dans le choix des matériaux, des plantations, de l'éclairage public afin de mettre en valeur les bâtiments et sites patrimoniaux.
- Développer le concept de place publique dans les villages où les piétons et les enfants sont rois.
- Veiller à libérer les trottoirs de toutes les entraves pénalisant la marche, le passage des poussettes et chaises roulantes.
- Améliorer les aménagements des bords du Geer pour les promeneurs.

### **A vélo :**

- *Poursuivre la concrétisation des itinéraires vélos spécifiques, en éradiquant les "points noirs".*
- *Penser à intégrer la dimension "vélo" lors d'aménagements ou réaménagements urbanistiques.*
- *Former et sensibiliser les cyclistes aux bonnes pratiques de circulation en rue.*
- *Continuer à établir des partenariats avec des organismes spécialisés en mobilité douce.*
- *Lutter contre l'utilisation inappropriée des itinéraires cyclables (scooters, quads, motos, ...)*

### **En bus - En train :**

- *Création d'un Comité local des Usagers des transports en commun pour relayer les attentes et renforcer le dialogue entre les mandataires locaux et les sociétés de transport.*
- *Veiller à coordonner au mieux l'offre de transports en commun et à prendre en compte les besoins des personnes à mobilité réduite et des familles.*
- *Optimiser l'utilisation de notre bus communal.*

### **En voiture :**

*Pour une nouvelle mobilité, la voiture doit être "apprivoisée", elle doit rendre service à nos villages et non plus les dévorer !*

- *Réactualiser le plan communal de Mobilité.*
- *Lutter contre les incivilités routières de toutes natures.*
- *Tranquilliser les lieux de vie notamment par des zones 30, des parkings de délestage, et le rejet du trafic de transit.*
- *Encourager le covoiturage local et la mobilité douce.*
- *Sensibiliser les enfants et les jeunes aux responsabilités des usagers de la route.*
- *Rechercher des partenariats favorisant la maîtrise de conduite.*
- *Rechercher, en collaboration avec le SPW, les solutions les plus adéquates pour sécuriser les grand-routes (N618 et N619) de la vallée.*

*« Revitaliser l'espace public rue par rue, quartier par quartier, pour favoriser une vie de qualité ».*

## Valérie HIANCE

### Famille - Parentalité

Soutenir les familles à Bassenge, c'est prendre en compte la dimension familiale dans la politique locale dans son ensemble.

C'est aussi soutenir et développer la parentalité par l'information aux familles, l'accueil extrascolaire, le service d'aides familiales.

- Soutenir les événements à destination des familles.
- Sensibiliser en matière de droits de l'enfant, de violence à l'école et relations parents-écoles, de maltraitance, mais également aux questions suscitées par la séparation ou le divorce et par l'interculturalité.

### Petite enfance

A Bassenge, nous avons la volonté de susciter le développement d'un réseau d'accueil pour les jeunes enfants, qui corresponde aux besoins de la commune, en qualité et en quantité.

- Consultations ONE pour enfants.
- Places d'accueil.
- Baby-sitting.

### Jeunesse

Il faut poursuivre une politique active de soutien aux mouvements de jeunesse, aux organisations de jeunesse et aux clubs de jeunes (locaux, organisation d'activités, aide logistique ...).

Continuer à encourager les clubs sportifs, les organisations culturelles à développer des initiatives ouvertes aux jeunes.

Pour mettre en œuvre cette politique active, la majorité veut :

- Développer avec les acteurs de la santé et de l'enseignement des actions de prévention et de sensibilisation et des lieux d'écoute et de partage

*(alimentation, pratique du sport, éducation sexuelle, risques d'assuétudes, santé mentale...)*

- *Développer une offre d'accueil mieux adaptée aux horaires professionnels des parents.*
- *Maintenir de façon permanente un cadre d'écoute et de dialogue avec les jeunes (animateurs de rue, rencontres formelles de la commune avec les organisations de jeunesse, locaux pour les jeunes, coordinateur Accueil Temps Libre (ATL), conseil consultatif de la jeunesse...)*
- *Soutenir les jeunes qui se retrouvent dans des situations d'isolement.*
- *Faciliter pour les jeunes l'accès à l'information et soutenir des initiatives d'éducation à la citoyenneté.*
- *Travailler contre le décrochage scolaire en maintenant et en optimisant l'école de devoirs et les locaux pour les jeunes.*

### Sport

*Sport pour tous, une priorité !*

*Chaque club, chaque sportif mérite toute notre attention.*

*Nous proposons :*

- *De recenser l'ensemble des clubs et des disciplines et en informer la population.*
- *De créer un partenariat entre les clubs pour la gestion optimale des occupations des infrastructures communales.*
- *De favoriser la pratique sportive au quotidien dans les meilleures conditions possibles.*
- *De rénover des structures existantes vieillissantes et de développer des partenariats avec les infrastructures extra-communales afin d'augmenter la capacité d'accueil des sportifs.*
- *Permettre à tous de pratiquer une discipline sportive ou une animation de loisir (chèques sport, partenariat avec l'Académie des sports de la Province de Liège...)*

### Vie Associative

*La vie associative participe directement à la qualité de vie et au développement du bénévolat.*

*Nous voulons :*

- Favoriser la centralisation de toutes les démarches administratives liant les Associations à la Commune. Cela permettra un meilleur relais vers les autres niveaux de pouvoirs : provincial, communautaire, régional et fédéral.
- Créer un bottin des associations bassengeoises dans lequel, entre autres, on trouvera les renseignements nécessaires au bon fonctionnement des associations.
- Adopter une charte associative locale.
- Soutenir les différentes commissions consultatives.

Le bénévolat et le volontariat donnent de l'estime de soi, du sens à la vie, l'occasion d'entretenir ses compétences, de développer ses potentialités.

Ils créent aussi des espaces de solidarité interpersonnelle.

La présence de volontaires au sein même de certains services communaux est un plus (ex.: consultations pour enfants, activités d'animations culturelles et touristiques...)

Ce volontariat pourra être valorisé par des formations et une activité pluri annuelle commune.

« Donner du sens à la vie et à la solidarité »

### Emploi et développement économique

Stimuler l'initiative et accompagner les entrepreneurs

Il est essentiel que notre commune développe un dialogue permanent avec les acteurs économiques locaux afin de tisser un réseau entrepreneurial.

Pour ce faire, il faut :

- Faciliter les démarches administratives (partenariat Basse-Meuse développement pour la création d'entreprises locales).
- Promouvoir la rédaction et la diffusion d'un bottin de PME et des indépendants de l'entité et le rendre disponible sur le site internet de notre commune.
- Valoriser l'activité locale, marchande et non marchande, qui contribue à animer les quartiers et conserve l'attractivité de notre commune. Favoriser la mise en valeur de leur savoir-faire et leurs produits/services.



- Déployer un fléchage indicateur de type économique renseignant les commerces, entreprises, ...

### Stimuler l'emploi local

Pour nous, les autorités locales doivent être des partenaires proactifs pour la formation et l'accompagnement vers l'emploi. Elles doivent notamment :

- Faciliter les démarches administratives locales pour les candidats "Indépendants" et transmettre des informations pratiques sur les commerces locaux et bureaux à remettre.
- Promouvoir, en tant qu'employeur local, l'engagement de personnes en situation de handicap, l'égalité homme-femme, les stages et l'apprentissage.
- Renforcer le partenariat basseugeois avec la Maison de l'Emploi et les bureaux de "titres services" (ALE...)

### Julien BRUNINX

#### Aînés

Epanouissement personnel, non-discrimination liée à l'âge, rencontres intergénérationnelles et soutien aux associations :

Essentiel pour la majorité :

- Soutenir et encourager les activités intergénérationnelles telles que les fêtes de quartier, le volontariat des aînés dans les écoles et les écoles de devoirs.
- Dynamiser la Commission des Aînés, promouvoir l'information des services auprès des Aînés et encourager les jumelages entre commissions des Aînés.
- Soutenir et Encourager les Echanges intergénérationnels au profit de tous.
- Revaloriser leurs compétences sur la sécurité routière et les nouvelles technologies de l'information.

#### Pour un tourisme ouvert et convivial

- Maintenir le développement du Syndicat d'Initiative en poursuivant le travail d'information et d'amélioration des services au profit d'un tourisme ouvert et convivial.
- Mise sur pied d'un plan "qualité-tourisme" pour Bassenge.

- Renforcer la communication et la promotion touristique aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entité en utilisant les nouvelles technologies des médias et des réseaux sociaux.
- Collaborer étroitement avec les Maisons du Tourisme de notre région.
- Créer un partenariat avec l'économie locale, les agriculteurs et les indépendants du secteur Horeca pour collaborer à notre développement touristique.
- Encourager les projets au profit des centres des villages pour leur redonner une nouvelle dynamique et leur permettre de (re)trouver une attractivité touristique douce et conviviale.

### Pour une culture sans frontières

Construire une société plus humaine est notre objectif.

La culture est un élément important de cette construction. Promouvoir, coordonner et développer toutes activités culturelles, telle est déjà et sera encore notre action.

- Il faut favoriser et soutenir :
- L'accès à la créativité et à la production culturelle des citoyens, des plus jeunes et aux plus âgés.
- La mise en place d'un centre d'expression de créativité dans le cadre de l'asbl Reflets.
- Promouvoir des activités culturelles vis-à-vis des publics jeunes, socialement défavorisés, les seniors, les personnes handicapées.
- Développer et encourager des synergies avec des associations pour améliorer la mobilité culturelle au profit des écoles et les associations socioculturelles.
- Co-organiser des activités et animations culturelles au profit de la population de Bassenge :
- Maintenir et développer les offres existantes en collaboration avec l'asbl Reflets et également co-organiser avec elle des activités et animations culturelles au profit de notre population.
- De même en collaboration avec la Région, les Communautés ainsi qu'avec les associations actives dans le socioculturel ou la culture.
- Développer l'enseignement musical au sein de la commune avec des partenaires comme l'Académie de Visé.

- Développer les synergies entre les services culturels et d'Education permanente et les associations socioculturelles.
- Réaliser, en collaboration avec la Province, la mise en réseau de la Bibliothèque publique.

### Pour un patrimoine revalorisé

Elément de compréhension, terreau de références de notre histoire mais aussi source de création, le patrimoine concrétise la valeur symbolique de notre commune et de sa communauté.

- Maintenir et promouvoir le programme existant de rénovation du petit patrimoine de la commune.
- Susciter et rechercher des synergies avec des partenaires privés pour la mise en valeur du patrimoine mémoriel de la vallée.

### **Fabienne HEPTIA**

#### Agriculture

Le monde agricole est un acteur essentiel et incontournable de notre monde rural. Acteur économique, il influence également les paysages de notre campagne et l'aménagement du territoire.

Pour le nous, il faut soutenir l'agriculteur et son activité en valorisant son utilité auprès des citoyens.

- Développer des actions de sensibilisation de la population au monde agricole.
- Renforcer le travail de la commission agricole.
- Valoriser la qualité des productions locales via la promotion des circuits courts.
- Intégrer le monde agricole aux décisions d'aménagement de lutte contre les coulées de boues.

Et encore plus concrètement :

- Etendre la charte agricole à la ruralité pour améliorer la cohabitation entre les gens du terroir et les nouveaux habitants.
- Systématiser l'opération Agricharme.
- Mettre en place des journées portes ouvertes du monde agricole.

- Favoriser et développer les conventions avec les agriculteurs (diguettes, jachères, bandes enherbées).

### Carrières et rivières

Au centre de nos villages, elles occupent une place prépondérante dans notre vie et influent considérablement l'aménagement de notre territoire.

- Gérer intelligemment l'exploitation des carrières.
- Assainir et embellir le Geer.

Et encore plus concrètement :

- Maintenir et intensifier le rôle des comités d'accompagnement.
- Soutenir le contrat de rivière, communiquer, informer et agir.

### Logement

Se loger est un droit fondamental. Dans ce contexte, il est essentiel de :

- Rendre le logement accessible à tous.
- Préserver les noyaux d'habitat dans le centre des villages.
- Lutter contre les "marchands de sommeil".

Et encore plus concrètement :

- Création de logement Tremplin pour les jeunes ménages.
- Soutien à l'AIS, réinsertion dans le marché locatif des immeubles inoccupés et insalubres.
- Primes à l'aménagement de logement Kangourou (intergénérationnel).

### Urbanisme et aménagement du territoire

Quels lieux de vie pour demain ?

Pour la majorité, c'est

- Aménager harmonieusement et parcimonieusement le territoire afin d'améliorer la qualité de vie des habitants et rendre

les lieux accueillants pour les générations actuelles et futures.

- Imposer aux bâtisseurs et promoteurs des mesures précises dans leur projet pour développer la mixité sociale, intergénérationnelle et de fonction (cohabitation des logements et immeubles commerciaux).

Mais aussi :

- Eviter les nouvelles constructions à logements multiples.
- Inciter à la rénovation.
- Prévoir, dans les permis d'exploiter, la mise en place de comités d'accompagnement.
- Imposer des espaces verts et plantations dans les nouveaux projets d'urbanisation.
- Assurer une perméabilité maximale dans les parcelles à risque.
- Limiter les modifications du relief du sol.
- Mise en place d'un schéma de structure.
- Préserver le commerce de proximité en menant une politique harmonieuse lors de la création d'immeubles commerciaux.

Et encore plus concrètement :

- La rénovation de la Place du Village d'Emael.
- L'aménagement d'endroits conviviaux comme le Parc des Chapeliers à Roclenge.
- Le maintien des primes à la rénovation, aux travaux économiseurs d'énergie.

### Energie et climat

Pour nous, il est essentiel de respecter, protéger et sauvegarder la nature parce qu'elle contribue à l'équilibre et au développement humain.

Démarches proposées :

- La sensibilisation.
- L'utilisation rationnelle de l'énergie (URE).

La sensibilisation

- La commune, espace de dialogue avec ses habitants, est un pouvoir privilégié pour diffuser une bonne information.

- Informer la population sur la problématique énergétique via le service Population et l'Urbanisme (Informations et documents à disposition du public).
- Sensibilisation via les écoles : le futur citoyen doit avoir conscience, dès son plus jeune âge, qu'il est un acteur important du développement de l'utilisation durable et rationnelle de l'énergie.
- Il est donc nécessaire de mettre en place un programme permettant de sensibiliser les enfants aux enjeux de l'énergie, à l'utilisation rationnelle de celle-ci, aux énergies renouvelables et à la problématique de la mobilité.

### *L'utilisation rationnelle de l'énergie*

- Poursuivre la réalisation du cadastre énergétique sur l'ensemble des bâtiments de la commune, en commençant par les bâtiments publics.
- Une importance particulière sera accordée à l'éclairage public. Cet éclairage est une source indirecte mais non négligeable d'émissions de CO<sub>2</sub>.
- Il sera mis en oeuvre toutes les mesures possibles pour réduire les impacts financiers et environnementaux de notre éclairage et proposer un projet pilote à notre Intercommunale.
- Notre service Urbanisme, en s'appuyant sur les guichets de l'énergie et les services de la Région wallonne, développera un service conseil aux citoyens sur les principales mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie (URE).
- Tant au niveau énergétique des bâtiments que sur les principales mesures de l'URE, les primes communales seront adaptées, voire amplifiées.
- Réalisation d'un bilan carbone afin de chiffrer l'impact climatique, dans un premier temps, des activités de la commune et cibler les actions prioritaires à mettre en oeuvre.
- Organiser, une fois par an, une journée d'information et de sensibilisation, en analysant avec la CWAPE, les factures électriques des Bassengeois(e)s.
- Avec le CPAS, mise en place d'une collaboration entre propriétaires et locataires démunis pour permettre ainsi aux plus défavorisés de bénéficier, ainsi, de l'utilisation rationnelle de l'énergie.

- *Introduire dans nos cahiers de charges, nos préoccupations quant à l'URE et au bilan carbone.*
- *Favoriser, en tenant compte de nos moyens, les énergies renouvelables et alternatives.*

### **Philippe KNAPEN**

#### Environnement

Nos priorités :

- *Accentuer notre politique de sensibilisation à la protection de l'environnement et appliquer une tolérance zéro pour tous les types de pollutions.*
- *Accentuer la lutte contre l'incivilité, notamment vis-à-vis des dépôts sauvages de plus en plus nombreux. Les recherches concernant les pollueurs doivent être accentuées et les sanctions devront être encore mieux appliquées.*
- *Encourager le tri des déchets : le respect de nos kiosques à déchets dans les villages est primordial. Ces endroits devront être sécurisés et équipés de systèmes de surveillance.*
- *Promouvoir le compostage à domicile : la vente de fûts à compost, à bas prix, doit se poursuivre.*
- *Poursuivre notre politique de plantations, de plantes vivaces et de prairies fleuries.*
- *Utiliser le désherbage organique et non plus chimique, préservant ainsi notre environnement.*
- *Remettre en place une collecte des encombrants afin d'offrir un service à la population. Ce service est également un secteur générateur d'emplois.*
- *Mettre gratuitement à disposition des organisateurs de festivités qui en feront la demande, des gobelets réutilisables, pour diminuer les déchets générés lors des fêtes dans notre commune.*

« Tolérance zéro pour tous les types de pollutions ».

### **Paul SLEYPENN**

#### **CPAS**

*Solidarité responsable en faveur des plus fragilisés de notre commune, notre ligne de conduite.*

*L'équipe du CPAS de Bassenge est formée pour un accompagnement bien étudié, clé de la réussite de tous les projets et de toutes les actions.*

*Budget: une gestion responsable*

*Malgré des dossiers en augmentation (850 dossiers par an) la dotation communale devra rester stable.*

*En termes d'actions :*

### *Logement*

*Soutenir le projet de l'AIS (Agence Immobilière Sociale) soit de l'ancrage communal (logement de transit : création de 4 logements spécifiques).*

### *Guidances budgétaires et médiations des dettes*

*Veiller à ce que la précarité ne devienne pauvreté, poursuivre nos aides à la réinsertion :*

- Etablir un plan d'apurement de la totalité des dettes, proportionnellement aux revenus du ménage.*
- Maintenir opérationnel le système de guidance budgétaire, même quand il y a une médiation de dettes.*
- Suivre le projet de vie et de réinsertion de la personne.*

### *Pensions, allocations d'invalidité*

- Aider les personnes fragilisées dans leur demande de pension et d'allocations d'invalidité.*
  - Coordonner les soins à domicile pour les personnes malades ou âgées.*
  - Assurer la livraison de repas à domicile.*
- « Lutter contre la précarité pour aider à la réinsertion ».*

### *Insertion - emploi*

- Guider professionnellement les demandeurs via notre service de travailleurs spécialisés, en collaboration avec les autres services publics*



- Viser à l'insertion sociale par le biais de l'article 27 (chèques culturels) et les aider à surmonter les moments difficiles.

### Santé

- Sensibiliser les personnes précarisées à avoir une hygiène de vie et une alimentation saine (en projet: jardin communautaire, ...)

### Toxicomanie

- Suivre le toxicomane dans ses demandes de réhabilitation en prenant contact avec les institutions spécialisées et en étant présent à chaque rechute. Ceci afin d'encourager sans cesse l'intéressé à reprendre le combat contre sa dépendance.

### Demandeurs d'asile

- Assurer le suivi du dossier administratif et juridique des personnes résidant sur notre territoire (max 10 personnes). La prise en charge financière est subsidiée à 100% par l'Etat fédéral.
- Veiller à une intégration des intéressés au sein de la population.

### Affaires sociales

Nous proposons de :

- Poursuivre le développement de nouveaux projets dans le cadre du plan de cohésion sociale (PCS) et des différents axes qui le composent.
- Avec un recours au bénévolat, organiser des permanences « Ecrivain public » pour aider à la rédaction de lettres, d'actes, etc.
- Mettre en place, avec le CPAS, un conseil consultatif communal de la personne handicapée et de sa famille.

### Intergénérationnel

Favoriser le lien social est essentiel pour créer une communauté de vie autour d'une identité collective locale. Il est essentiel de soutenir le tissu associatif local (patrimoine, folklore,

festivités, maison de quartier ou de village...), accueillir les nouveaux habitants, développer une politique du logement et d'urbanisme qui favorise le lien social, soutenir les communautés d'origine étrangère dans leurs démarches d'intégration, ...

Pour ce faire, nous voulons :

- Poursuivre le développement du Plan de Cohésion Sociale en privilégiant les accès à la santé, au logement et à l'emploi.
- Créer et développer des espaces communs et maintenir de façon permanente un cadre d'écoute et de dialogue entre les générations. »

**Le PS a des remarques et questions à formuler à ce sujet et Madame la Conseillère Communale Bénédicte Bodson signale :**

« En ce qui concerne les Travaux, quelle est l'ambition du Collège en matière d'égouttage pour la législature et qu'en est-il du projet de la station d'épuration ? Nous comprenons qu'il s'agit d'un dossier particulièrement complexe mais diverses échéances ont été citées ces dernières années. Aujourd'hui quelle échéance réaliste peut être communiquée à la population ?

<En matière de Mobilité, nous savons que les habitants sont particulièrement préoccupés par le manque de sécurité et le trafic des grand-routes et notamment en ce qui concerne les problèmes liés à la vitesse et au passage des poids lourds. Quelles sont les intentions du Collège en cette matière, ainsi qu'en ce qui concerne les problèmes de coordination entre les bus du Tec et De Lijn ?

<En ce qui concerne la Jeunesse, vous avez l'intention d'encourager des initiatives ouvertes aux jeunes. De quoi s'agit-il ? Des espaces dédiés aux jeunes sont-ils envisagés ?

<Au niveau du Sport, sujet sensible dans la commune : Qu'en est-il du dossier du football ? De l'intention de la commune de fusionner les clubs, de créer un terrain synthétique à Glons ? Qu'en est-il de l'échéancier du dossier de rénovation de la salle de sports de l'Athénée de Glons ? Avez-vous l'intention de mettre en place une commission sports et si oui avec quelle composition ?

<Au niveau de la Vie Associative : elle est particulièrement

riche dans notre commune et nous nous en réjouissons. Vous parler de soutenir les différentes commissions consultatives : pourriez-vous nous les citer ?

<En ce qui concerne le Développement économique et l'Emploi : Qu'en est-il du projet de création d'une zone d'artisanat ? Bien que nous sachions qu'il s'agit d'un dossier difficile vu la configuration géographique de la commune.

<En matière de Tourisme : Le problème de structures d'accueil et de logements pour touristes à déjà été évoqué à maintes reprises. Avez-vous des projets à ce sujet ?

<Au niveau du Patrimoine : C'est un point positif que d'y accorder une attention particulière dans l'ensemble du développement du tourisme. Quelles sont vos intentions ?

<En matière d'Agriculture : Le soutien de la commune participe ainsi au maintien du caractère rural de la commune. Comptez-vous élargir la commission en tenant compte des préoccupations des habitants ?

<La mise en place du Contrat de rivière est faite, nous nous en réjouissons. Que comptez-vous faire en la matière ?

<En matière d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire : Vous voulez à nouveau éviter les nouvelles constructions à logements multiples ! Qu'en est-il vraiment puisque vous en avez autorisé plusieurs durant la législature communale précédente ?

<Nous suivrons avec grand intérêt la mise en place du schéma de structure indispensable et très attendu dans notre commune.

<En ce qui concerne l'aménagement d'endroits conviviaux pour la population : l'intention est bonne mais qu'en est-il de la consultation de la population à ce sujet ? Exemples : le Parc des Chapeliers à Roclenge et la création d'une place à Bassenge.

<Nous soutenons l'intérêt du Collège pour l'Environnement : Beaucoup de choses sont à faire à ce sujet et notamment en matière de sensibilisation de la population ! Quel est votre programme à ce sujet ?

<Nous soutenons aussi votre volonté de progresser en matière de plantations.

<Vous n'abordez pas le thème de l'information de la population qui est pourtant essentielle au niveau de la qualité de la vie communale !!! Qu'en est-il de l'ouverture du bulletin communal et du site internet aux partis de l'opposition ?

<Au niveau du CPAS, notre préoccupation va également au problème du logement de transit, le logement des personnes âgées et des personnes de tout âge souffrant d'une mobilité réduite. Qu'en est-il précisément dans votre programme ?

Globalement votre programme de législature est développé dans de nombreux items, mais nous regrettons qu'il soit très peu concret. Nous souhaitons et insistons également pour que l'information vers la population soit plus complète et plus précise, et pour qu'un véritable dialogue avec la population soit instauré. »

Madame la Conseillère Communale Bénédicte Bodson tient à conclure en signalant que ce programme est bien développé mais qu'il est peu concret. Elle insiste sur le fait qu'il y a lieu d'avoir un vrai dialogue avec la population.

**Madame la Conseillère Communale Catherine Thomassen tient à signaler qu'elle avait également des questions à poser mais qu'elles ont déjà été reprises dans celle du partis PS.**

Elle demande si la construction du nouvel hôtel de police aura une influence sur la police de proximité.

**Monsieur le Conseiller Communal Michel Malherbe (ECOLO) tient à poser certaines questions et faire les remarques suivantes :**

« A première vue cette déclaration de politique générale nous paraît tout à fait correcte, on pourrait même l'imaginer comme un programme Ecolo..

Elle reprend un certain nombre de valeurs importantes et essentielles pour une bonne gouvernance telles que l'efficacité, l'éthique, la transparence et la proximité. Autre objectif primordial et incontournable c'est le développement d'une citoyenneté responsable en mettant l'accent sur une information objective complète, pertinente, compréhensible et accessible.

Néanmoins une déclaration reste une déclaration si l'application de tous ces beaux principes n'est pas mise en œuvre. Il ne suffit pas de faire des effets d'annonce et de commencer un peu de tout partout pour faire croire que tout a été réalisé.

*Quelques réflexions, remarques et manquements :*

### 1. Vie en société et sécurité

*Un point positif relevé est de favoriser la médiation afin de prévenir les conflits de voisinage. Bien, même très bien, mais malheureusement rien de concret.*

*Pour ce faire, il manque comme dans la déclaration précédente de 2006 mais non réalisé la « Création d'un service de médiation ». Un service de médiation en tant que gestion de conflits (entre voisins, familles, générations..).*

*L'idée était-elle trop bonne ?*

### 2. Travaux

*Étant donné que la commune est acculée par l'Europe à réaliser l'épandage qui a pris un certain retard, nous sommes en accord avec la programmation et les obligations liées aux travaux d'épandage et d'épuration des eaux. Toutefois le cadre de vie du citoyen et la sécurité de celui-ci doivent également être pris en considération (comme signalé d'ailleurs).*

*Donc, il est plus qu'urgent qu'une priorité soit établie pour l'aménagement des accotements des grand-routes. Il suffit de voir le danger actuel par mauvais temps neigeux. En effet, les piétons, voitures, motos et vélos doivent tous se partager le même espace c'est-à-dire la route.*

### 3. Mobilité

- **Rubrique « A pied »**

*D'accord pour libérer les trottoirs de toute entrave mais l'idéal c'est d'y réfléchir avant l'aménagement de ceux-ci. Après il est souvent trop tard pour trouver une juste solution comme actuellement à plusieurs endroits.*

- **Rubrique « Transport public et multimodal »**

*Il est plus que temps qu'une réelle réflexion soit faite à ce niveau et surtout que les différentes possibilités de moyens de transport soit optimisés et coordonnés. En plus des TEC, trains et bus communal, il manque un point dans la déclaration*

*c'est l'exploitation de la Centrale de mobilité qui doit aussi être prise en compte pour répondre aux besoins des bassengeois. Ne pas le faire remettrait en cause le financement communal indispensable à son fonctionnement.*

### **Comité des usagers**

*L'idée de la création d'un comité local des usagers est une bonne idée et devrait se mettre en place rapidement, les problèmes à traiter ne manquent pas.*

- **Rubrique « Voiture et vélo »**

*D'accord surtout pour établir une politique de mobilité plus réfléchie et plus douce. Au niveau de la réactualisation du PCM (Plan Communal de Mobilité) on est du même avis mais il faut aller plus loin parce le PCM actuel ne concerne que les grands axes.*

*De plus, ce qui est dommage c'est que l'on parle de PCM maintenant et que depuis son existence c'est-à-dire plus de 6 ans on ne s'en est jamais inquiété.*

*Un des points relevés dans la rubrique « A vélo » c'est également lutter contre l'utilisation inappropriée des itinéraires cyclables (scooters, quads, motos, ...). Je pense ici qu'il est indispensable d'ajouter un point supplémentaire et que la lutte doit concerner également l'enduro sauvage qui sévit dans la vallée et ce, pas seulement sur les itinéraires cyclables.*

### **Transit**

*Dernier point important en matière de mobilité, une décision difficile à prendre, peu couteuse mais facilement réalisable c'est la suppression du trafic de transit des véhicules lourds. A Bassenge on en parle régulièrement mais on attend toujours la décision.*

### 4. Vie associative, culturel, jeunesse et sport :

#### **Le Pacte associatif**

*Il était déjà annoncé dans la précédente déclaration de politique générale de 2006. Rien pendant six ans n'a été entamé.*

Une question :

*Si par hasard, un pacte associatif venait à voir le jour, y aurait-t-il équité entre toutes les associations de la commune (associations para-communales et les autres) ?*

*On espère également que des partenariats entre le secteur privé et le secteur public pourront être développés, idem pour les contrats de gestion avec des asbl. On espère des partenariats avec des associations également en dehors des asbl communales ou para-communales tels que Vivre jeune, le Centre Culturel reflets, la Bibliothèque ST Victor, l'asbl Aide aux familles et le Syndicat d'initiative, par exemple.*

### **Politique des subventions**

*La dernière remarque concernant ce secteur « Vie associative » soulève la question du mode de subsidiation et ce, au vu des principes énoncés en préambule comme celui de la transparence.*

*Définition de la transparence dans la déclaration de politique générale 2006 :*

*La transparence est une des conditions indispensables à l'exercice d'un contrôle démocratique. Elle empêche les abus d'autorité parce que les élus ont des comptes à rendre. Elle se base sur une information objective, complète, pertinente, facile d'accès et compréhensible.*

*Pourtant ici comme chaque année, les mêmes remarques et questions reviennent. On en est toujours dans une politique de continuité sans aucune idée novatrice quant au mode de subsidiation des associations.*

*Comme déjà demandé x fois, en plus du financement actuel, à quand un appel à projets ciblés, ouvert à tous avec des critères clairs et des moyens suffisants pour développer ou impulser des projets novateurs et de qualité ?*

*Ecolo ne comprend toujours pas comment l'on peut exercer le contrôle démocratique dans l'attribution des subventions quand cette attribution dépend uniquement de la bonne volonté du Collège.*

*Personne ne connaît les critères objectifs d'attribution et aucune commission ne donne d'avis comme il se fait en matière de*

dossiers d'environnement, d'urbanisme et de mobilité.

## 5. Urbanisme et aménagement du territoire :

Plusieurs idées et principes avancés :

- Préservation des noyaux d'habitat, très bien, indispensable mais obligatoire
- Aménagement d'endroits conviviaux, d'accord c'est une idée à développer peut-être ?
- Imposition des espaces verts et des plantations dans les nouveaux projets d'urbanisation, d'accord pourquoi pas ?
- Une volonté d'éviter les nouvelles constructions à logements multiples, est-ce bien ou pas ? C'est à étudier..

Ce qui est étonnant parmi toutes ces idées émises c'est la place réservée à la mise en œuvre d'un schéma de structure. En effet, on a l'impression que ce schéma de structure est présenté comme une idée parmi les autres mais en réalité le schéma de structure devrait être la pièce maîtresse de la réflexion qui génère les idées et les principes.

L'objectif du schéma de structure communal est de définir une politique d'aménagement du territoire dans le cadre d'un projet de développement communal.

Ici on a l'impression que l'on met la charrue avant les bœufs.

Maintenant après 18 ans d'attente, il est temps d'agir et de prendre ses responsabilités en aménagement du territoire en mettant ce point comme première priorité des travaux de la CLDR (Commission locale de développement rural).

De nouveau le principe de transparence dans ce domaine sortirait grandi.

## 6. Energie et climat

Aussi bonnes que soient les intentions, on ne perçoit pas une réelle politique énergétique structurée s'intégrant dans une dynamique de développement durable.

En effet, consentir des efforts en matière d'investissement en vue de diminuer la consommation d'énergie des bâtiments ou autres consommateurs d'énergie tout comme connaître l'empreinte écologique communale et réaliser un bilan carbone afin de chiffrer l'impact climatique des activités de la commune .... d'accord, d'accord mais tout cela ne pourra jamais être évalué



si la situation de départ n'est pas claire avec chiffres et données à l'appui et à disposition de tout un chacun.

Par ailleurs, nous constatons que les intentions de la déclaration de politique générale 2012 - 2018 sont nettement en retrait avec la politique énergétique annoncée en 2006.

En 2006, on nous parlait de cadastre énergétique et même de promotion de l'efficacité énergétique en nous mettant en avant un cadastre des émissions de CO2 dans tous les secteurs d'activités et de consommation. On a même eu droit comme objectif à une promesse de réduction des émissions de CO2 de minimum 25% en 6 ans.

On y a cru mais force est de constater qu'aucun cadastre de départ n'a été élaboré en vue de quantifier quoique ce soit.

## 7. Environnement

1. Il existe une volonté de poursuivre une politique de plantation. Oui mais on se demande quelle politique de plantation puisque qu'au vu de ces dernières années on n'a jamais abattu autant d'arbres dans la vallée sans en replanter si peu.

Ici le citoyen attend une réflexion globale et à long terme concernant une réelle politique de gestion des plantations communales ou autres.

2. La déclaration oublie également dans une vision de développement durable, le rôle que la commune peut ou doit jouer dans la préservation de la biodiversité en Vallée du Geer.

## 8. Informations

Sauf erreur de ma part, l'information sera toujours unilatérale et le bulletin communal ne sera toujours pas ouvert à l'opposition. Pourtant pour que l'information soit objective, comme annoncé, il est indispensable qu'elle soit plurielle.

En conclusion,

La déclaration est une belle déclaration d'intention avec peu de concret. Cela permet de noyer le poisson à volonté mais en dehors du concret le gros point faible de la déclaration c'est l'absence de processus d'évaluation des politiques menées et ce,

*dans pas mal de secteurs. Donc ce sera toujours aussi difficile d'analyser les résultats au vu des intentions.*

***Monsieur le Bourgmestre tient à répondre d'une manière globale, avant de passer la parole aux différent(e)s Echevin(e)s concerné(e)s ainsi qu'à Monsieur le Président du Cpas.***

*Il signale que c'est la déclaration de politique générale qui a été présentée aujourd'hui au Conseil et que celle-ci n'est pas coulée en programme. Chaque Echevin(e)s connaît les dossiers et les délais à respecter pour les réaliser durant les 6 années à venir.*

*Il tient à préciser qu'en ce qui concerne certains dossiers, notamment le schéma de structure, ceux-ci seront repris dans le Plan Communal de Développement Rural (PCDR) qui doit être mis en route afin de pouvoir obtenir les subsides pour ces différents dossiers mais que cela va encore prendre du temps. En effet, le PCDR sera finalisé vers la moitié, voire la fin de l'année 2014.*

#### *En ce qui concerne le service des Travaux*

*Pour le Plan Triennal, c'est la Région Wallonne qui prend la décision d'accepter ou non certains dossiers proposés.*

*La majorité des dépenses pour les travaux seront consacrées à l'épouttage mais on ne sait pas actuellement donner d'échéance.*

*La station d'épuration sera quant à elle financée et réalisée par la SPGE lorsqu'elle pourra être alimentée.*

#### *En ce qui concerne la mobilité*

*Une politique d'aménagement de mesures pour diminuer la vitesse des véhicules va être menée dans les différentes rues des villages.*

*En ce qui concerne les Nationales, la Commune a des contacts avec la Région Wallonne afin d'établir un plan pour y ralentir également la vitesse mais c'est compliqué étant donné que ces voiries sont reprises dans les itinéraires des convois exceptionnels.*

#### *En ce qui concerne la police de proximité*

*La présence policière ne sera pas diminuée suite à la création*

du nouvel hôtel de police. Certains bâtiments d'Oupeye et de Visé vont être désaffectés et vendus.

En ce qui concerne la création d'un service de médiation

Monsieur le Bourgmestre signale que ce n'est pas réaliste, mais que le Collège tente de trouver d'autres formules à pouvoir appliquer.

En ce qui concerne le cadre de vie

Pour les Grands Routes, un plan est en cours de négociation avec la Région Wallonne.

La Commune a déjà obtenu 150.000 € de subsides pour l'aménagement des trottoirs depuis la rue Royale jusqu'à l'ancienne gendarmerie de Roclenge.

Le second tronçon à proposer pour sécuriser cette Route Nationale est le prolongement de ces aménagements vers Glons.

Avec le service des Travaux, un plan est prévu pour l'aménagement des accotements dans les villages aux endroits les plus sensibles.

En ce qui concerne la Centrale de Mobilité

La collaboration va y être confortée.

Le plan de mobilité va être poursuivi de Roclenge à Eben-Emael.

En ce qui concerne les nuisances occasionnées par les quads

La volonté du Collège est de trouver un accord avec CBR pour trouver un espace pour ce type de sport.

**Madame l'Echevine Valérie Hiance répond aux questions posées relatives à son Echevinat, à savoir :**

En ce qui concerne les initiatives pour les jeunes

Elles sont gratuites ou payantes en fonction de l'organisme. Des commissions ont été créées à cet effet et ce pour toutes les tranches d'âges.

### En ce qui concerne les espaces pour les jeunes

Il y a le local des « Lieux Magiques » à Wonck, la maison des jeunes de Glons qui va être reconstruite, les maisons de cohésion sociales intergénérationnelles à Wonck et à Eben-Emael et l'espace multisports de Wonck.

Un véritable dialogue existe avec les jeunes.

### En ce qui concerne le terrain synthétique de Glons

Le Collège a rencontré les responsables des clubs de l'URW et du RUS Glons.

L'intention du Collège était de fusionner ces deux clubs, mais une des parties n'est pas d'accord.

Le terrain synthétique va tout prochainement être réalisé à Glons à la condition d'avoir un taux d'occupation de plus de 60 % ainsi que l'agrandissement des vestiaires de Wonck.

### En ce qui concerne l'échéancier pour le hall de sports de Glons

Le budget a été prévu et voté.

Un cahier des charges a été rédigé pour la réparation de la toiture et pour endiguer les problèmes d'humidité.

En ce qui concerne les travaux à l'intérieur, l'éclairage va être remis en état avec un système de lampes économiques.

Un système d'éclairage avec lampes économiques sera également installé à l'extérieur du hall pour sécuriser le site.

### En ce qui concerne la Commission des Sports

Un appel aux jeunes désireux de représenter un groupe ou un quartier va être lancé.

### En ce qui concerne les zones artisanales

Une méthode doit être mise en place avec les entrepreneurs, indépendants...

### En ce qui concerne le pacte associatif

*Ce pacte est en réflexion.*

*En ce qui concerne les subventions octroyées aux clubs sportifs..*

*Un questionnaire est transmis et des points sont attribués selon les critères repris explicitement dans ce formulaire.*

***Monsieur l'Echevin Julien Bruninx répond aux questions posées relatives à son Echevinat, à savoir :***

*En ce qui concerne les structures pour logements*

*Il y a déjà comme des logements qui sont reconnus « chambre d'hôtes ».*

*Une aide est apportée dans les démarches à accomplir afin d'être reconnu et avoir la qualité de « chambre d'hôte ».*

*Ces démarches prennent du temps mais il y a des subsides à la clé.*

*En ce qui concerne l'accueil des nouveaux habitants*

*Tous les deux ans, le petit train sillonne les rue de la Vallée avec les nouveaux habitants de la Commune qui le désirent afin de leur faire connaître la Commune de Bassenge.*

*Madame Comblain est également sollicitée par des autocaristes qui traversent la Commune afin de commenter l'itinéraire dans la Vallée.*

*En ce qui concerne le patrimoine*

*Le travail de réfection des petits monuments continue.*

*Pour le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la guerre 14-18 plusieurs projets sont en cours d'élaboration.*

***Madame l'Echevine Fabienne Heptia répond aux questions posées relatives à son Echevinat, à savoir :***

*En ce qui concerne la Commission Agricole*

*Il y aura peut-être une possibilité de l'élargir ultérieurement mais il faudra en discuter préalablement avec les agriculteurs*

car cette commission existe depuis de nombreuses années.

En ce qui concerne le Contrat de Rivière

La première chose à faire est d'informer convenablement la population et de rechercher des bénévoles.

En ce qui concerne les logements multiples

Certains dossiers qui étaient en cours en début de législature ont été acceptés par l'ancien Collège mais ce n'est plus le cas depuis 2006.

En ce qui concerne le Schéma de Structure

Ce point a déjà été expliqué, mais il faut avancer et se fixer des lignes directrices.

On compte sur le PCDR pour obtenir un financement plus important.

En ce qui concerne la communication à la population

Une information claire est donnée à la population ce qui entraîne moins de complications durant les enquêtes publiques.

En ce qui concerne l'aménagement des places

La population riveraine doit être consultée préalablement aux aménagements à réaliser.

**Monsieur l'Echevin Philippe Knapen répond aux questions posées relatives à son Echevinat, à savoir :**

En ce qui concerne l'environnement

La recomposition de cette Commission sera à l'ordre du jour du Conseil Communal des mois prochains.

Il faut absolument sensibiliser les gens à respecter l'environnement en leur rappelant que les mesures sociales qui sont prises (exemple : sac blanc gratuit) concernent la population de Bassenge.

Pour les dépôts de déchets, c'est la politique du

*pollueur/payeur qui est d'application.*

*Une nouvelle publicité sera également faite pour les fûts de compostage.*

*Pour le ramassage des encombrants, il sera assuré une fois par an et éventuellement sur base d'un marché public.*

*Pour l'abattage d'arbres, la presse a largement relaté les informations données à ce sujet ces derniers jours en soulignant l'obligation de replanter.*

*Pour les prairies fleuries, la volonté est d'utiliser cette technique et notamment au rond-point « Charlemagne ».*

*Pour l'information dans les bulletins communaux d'articles de l'opposition, cela n'a pas encore été débattu.*

*Il est rappelé que le bulletin communal n'est pas un outil politique. Il pourrait peut-être être ouvert à l'opposition pour certains sujets pour lesquels les différents partis pourraient émettre leur avis.*

**Monsieur le Président du CPAS Paul Sleypenn répond aux questions posées relatives au CPAS, à savoir :**

*En ce qui concerne les logements de transit*

*Ils ont été approuvés dans le cadre du dossier de l'ancrage communal (4 logements). L'Architecte prépare le dossier pour les appels d'offres pour ces logements de transit (pas pour les personnes handicapées)*

*Une Commission consultative pour la personne handicapée va prochainement être mise en place.*

*En ce qui concerne l'article 27*

*212 coupons ont été distribués en 2012.*

*Une action avec Sud Presse avait été lancée permettant d'obtenir le journal à 0,25 €. L'intervention était reprise dans le subside sosio-culturel.*

**DECIDE par 13 voix pour (Cdh) et 6 abstentions (PS, ECOLO, MR) d'approuver le Programme de Politique Général.**

**PAR LE CONSEIL**

**Le Secrétaire Communal ,  
(s) J. TOBIAS**

**Le Président,  
(s) J. PIETTE**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Le Secrétaire Communal ,**

**Le Bourgmestre,**